

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/509
24 janvier 2008

(08-0359)

ASSISTANCE TECHNIQUE

La Norvège fait un don de 406 000 francs suisses pour les normes sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux

La Norvège a versé 406 000 francs suisses (environ 2 millions de couronnes norvégiennes) au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), programme qui vise à aider les pays en développement à améliorer leurs compétences et leurs capacités en matière d'analyse et de mise en œuvre des normes internationales sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux. Ces fonds sont fournis dans le cadre d'un accord sur trois ans.

Le FANDC est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la santé, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé animale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Il s'agit de la première contribution de la Norvège à ce fonds.

Le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a déclaré: "Le respect des normes internationales, en particulier dans le domaine SPS, complexe sur le plan technique et scientifique, est souvent un obstacle à la pleine participation des pays en développement au système commercial multilatéral. Je me réjouis du don de la Norvège, qui facilitera l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale et permettra de mettre en œuvre des programmes à plus long terme."

L'Ambassadeur norvégien M. Eirik Glenne a dit: "Grâce à cette contribution, la Norvège aidera les pays en développement à accroître leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes SPS, et par ce biais leur capacité d'obtenir et de maintenir un accès aux marchés."

FIN